



ESPACE DE LIBERTÉ DES COURS D'EAU DANS LA MRC D'ARGENTEUIL

Compte-rendu de la troisième rencontre du groupe de travail

Le 2 mai 2017 à la MRC d'Argenteuil (430 rue Grace, Lachute)

Étaient présents :

Mme Caroline Baillargeon	Abrinord
Mme Audrey Beaudoin-Arcand	Abrinord
Mme Pascale Biron	Université Concordia
Mme Marie-Claude Bonneville	Abrinord
M. Thomas Buffin-Bélanger	Université du Québec à Rimouski
M. Guillaume Charest-Hallée	Union des Producteurs Agricoles secteur Laurentides-Outaouais
M. Stéphane Goyette	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Mme Agnès Grondin	MRC d'Argenteuil
M. Richard Maheu	Union des Producteurs Agricoles secteur Laurentides-Outaouais
M. Simon Massé	Université du Québec à Rimouski
M. John McCart	Syndicat de l'Union des Producteurs Agricoles d'Argenteuil
M. Éric Morency	MRC d'Argenteuil
Mme Stéphanie Morin	MRC d'Argenteuil
M. François Quesnel	Club-Conseil Profit-eau-sol
M. Pierre-Olivier Quesnel	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
M. Sébastien Simard	Ville de Brownsburg-Chatham
M. Gilbert Tousignant	Éco-corridors Laurentiens

Étaient absents :

Mme. Valérie D. Dufour	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
M. Pascal Joly	Ville de Lachute
Mme Ève Lauzon	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
M. Philip Lavoie	Club Argenteuil Agri-Environnemental
M. Gilbert Ladouceur	Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
Mme Isabelle Michel	Ministère de la Sécurité Publique
Mme Sophie Rioux-Hébert	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Objectif de la rencontre : Évaluer la pertinence et la faisabilité de différentes mesures pour relever les défis liés à l'intégration de l'espace de liberté

Déroulement de la rencontre

Mot de bienvenue et rappel des objectifs du projet	13h00 à 13h10 10 min	• Tour de table • Consentement pour l'enregistrement • Rappel des objectifs du projet
Retour sur les rencontres précédentes	13h10 à 13h20 10 min	• Rappel du contenu présenté • Synthèse des ateliers
Activité : Quels outils pourraient être utilisés pour relever les défis de l'espace de liberté?		
Explication de l'atelier	13h20 à 13h30 10 min	
Discussion sur les outils règlementaires, incitatifs, volontaires et de planification (en sous-groupes)	13h30 à 15h00 1h30 min	• Discuter des outils présentés (pertinence, avantages, limites) • Prioriser les outils intéressants sur une matrice gain/effort • Identifier « la combinaison gagnante » • Connaissez-vous d'autres outils? Qu'est-ce qui manque?
Pause	15h00 à 15h10 10 min	
Mise en commun	15h10 à 15h50 40 min	
Conclusion et constats préliminaires de la recherche	15h50 à 16h05 15 min	• Les prochaines étapes de la recherche • Ce que l'on retient de la démarche • Ce que vous reprenez de la démarche
Mot de la fin et prise d'une photo de groupe	16h05 à 16h15 10 min	

ACTIVITÉ : Quels outils pourraient être utilisés pour relever les défis de l'espace de liberté?

Objectif : Identifier les outils les plus pertinents pour relever les défis liés à l'intégration de l'espace de liberté des rivières du Nord, St-André, de l'Ouest et du ruisseau des Vases.

Trois tables de discussion ont été formées pour discuter de la pertinence et de la faisabilité d'outils pour relever les défis liés au zonage et à la protection des milieux humides, aux bandes riveraines et à la gestion des cours d'eau. Les outils ont été regroupés par catégories (Figure 1).

 Outils règlementaires Édition de normes opposables aux citoyens ou aux entreprises pour le contrôle des activités sur le territoire ✓ Document complémentaire des schémas d'aménagement ✓ Règlements de contrôle intérimaire ✓ Règlements municipaux ✓ Réserve foncière	 Planification et concertation Stratégies, plans de gestion, plans d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs ✓ Schéma d'aménagement et son plan d'action ✓ Plan directeur de l'eau ✓ Plan de gestion des milieux naturels ✓ Politique de gestion des cours d'eau
 Outils incitatifs Mesures fiscales et monétaires pour encourager des changements de pratiques ✓ Prime Vert (MAPAQ) ✓ ALUS ✓ Fonds de cours d'eau ✓ Programme de servitudes ✓ Fiducie de conservation	 Outils volontaires Mesures pour encourager des changements de pratiques sur une base volontaire ✓ Information et sensibilisation ✓ Programmes volontaires (conservation et bandes riveraines) ✓ Accompagnement pour valoriser les bandes riveraines ✓ Comité Rivière

Figure 1. Outils pouvant contribuer à l'applicabilité de l'approche par espace de liberté

La mise en commun des discussions a notamment permis de réaliser la matrice efforts/gains collectifs (figure 2) et de relever les observations suivantes :

- Plusieurs des outils dont il a été question lors des ateliers sont déjà disponibles sur le territoire, pensons notamment au schéma d'aménagement et de développement, à la politique de gestion des cours d'eau de la MRC et au programme Prime-Vert du MAPAQ;
- Les discussions ont fait ressortir la nécessité d'utiliser une combinaison d'outils incitatifs, volontaires, règlementaires et de planification, de même que la nécessité de mieux arrimer les différents programmes et de réduire le « travail en silos »;

- Plusieurs ont mentionné la pertinence des campagnes d'information pour sensibiliser les riverains, les agriculteurs et les élus à la dynamique des cours d'eau et aux bénéfices de la gestion par espace de liberté;
- Des programmes de servitude et des incitatifs économiques généreux pourraient convaincre certains agriculteurs d'élargir leur bande riveraine au-delà de la largeur minimale requise par la réglementation;
- Dans un éventuel plan d'action, il serait pertinent de définir des objectifs et des moyens à court, moyen et long terme pour mieux protéger l'espace de liberté;
- En l'absence de directives provinciales et de mesures économiques supplémentaires, il s'avère difficile pour le milieu local de relever l'ensemble des défis liés à l'intégration de l'espace de liberté.



Figure 2. Matrice efforts/gains collectifs pour identifier les outils les plus porteurs pour chacun des volets de l'espace de liberté (zonage en orange, bandes riveraines en vert et gestion des cours d'eau en bleu)

CONCLUSION DE LA DÉMARCHE

Simon Massé remercie l'ensemble des participants pour leur générosité, la MRC d'Argenteuil ainsi qu'Abrinord. Il entamera la prochaine étape de son projet de recherche, soit l'analyse des données, la formulation de recommandations et la rédaction de sa thèse. Il est possible qu'un retour soit fait avec certains pour valider des éléments, soit par sondage ou par contact direct. En général, il retient de la démarche les freins et défis suivants face à l'intégration de l'espace de liberté ;

Intégration des cartes de zones inondables :

- Besoin d'appui pour la procédure de révision ou d'adoption des zones inondables
- Dépendance des municipalités aux revenus fonciers / pas d'incitatifs à la protection ou la mise en valeur des zones de contrainte
- Défi de combiner inondation et érosion dans un mode de gestion / pas de cadre normatif pour l'érosion fluviale

Bande riveraine élargie et réduction des interventions dans les cours d'eau :

- Absence d'incitatifs économiques suffisamment intéressants pour motiver les agriculteurs à élargir la bande riveraine et attachement à la terre
- Difficulté de faire respecter la réglementation sur les bandes riveraines
- Crainte des agriculteurs de se faire imposer des mesures coercitives qui les pénaliseraient et que l'ensemble de l'effort repose sur eux
- Article 105 de la Loi sur les compétences municipales : obligation d'assurer le libre écoulement des eaux – certaines dispositions à l'encontre des principes (scientifiques) d'espace de liberté

En général, pour l'espace de liberté :

- Pas de directives institutionnalisées ou d'incitatifs gouvernementaux, comme c'est le cas par exemple au Vermont ou en Europe avec la Directive Cadre sur l'Eau
- Besoin d'arguments économiques appliqués à chaque territoire : outils pour l'évaluation du rapport coûts vs avantages
- Pertinence de développer des outils concertés pour identifier à quels endroits dans le bassin versant la conservation d'un espace de liberté apporterait le plus de bénéfices
- Besoin de campagnes d'information pour diffuser les connaissances sur le fonctionnement des rivières et sensibiliser sur l'importance des enjeux d'inondation, d'érosion et changements climatiques

Les retombées du projet de recherche pour la région sont aussi mentionnées :

- Développement et diffusion de nouvelles connaissances sur les rivières du Nord, St-André, de l'Ouest et sur le ruisseau des Vases
- Cartographie étendue des risques d'inondation et d'érosion
- Mobilisation des acteurs régionaux – début d'une discussion sur l'adaptation aux changements climatiques et aux risques d'inondation et d'érosion

La rencontre se termine vers 16h15, mais plusieurs personnes restent pour discuter et échanger.



Figure 3. Photo de groupe à la fin de la rencontre avec les participants présents